



PROTECTIONS ACOUSTIQUES RN 118 BIÈVRES

1

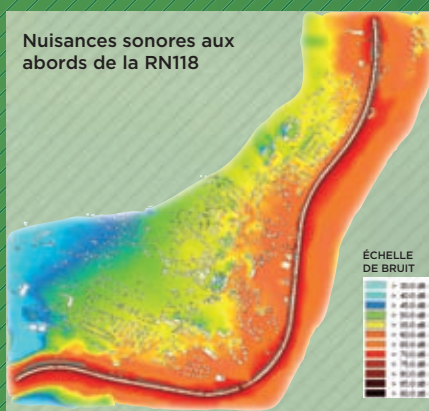
Calendrier DU PROJET

juin 2007
ÉTUDES ACOUSTIQUES

sept. 2010
DÉBUT DES ÉTUDES
PRÉALABLES

2011
CONCERTATION
L.300-2
ENQUÊTE PUBLIQUE

2012
DÉBUT DES TRAVAUX



Un projet répondant à une forte attente

Les études acoustiques réalisées en 2004 et complétées en 2007 et 2008 ont mis en évidence les nuisances sonores générées par la RN118 sur la commune de Bièvres. Les niveaux de bruit sont proches de 70 dB(A) à proximité immédiate de l'infrastructure. Les écrans existants ne permettent de protéger qu'une petite partie de la commune.



Les études techniques lancées en 2010

Engagé dans une politique de réduction des points noirs du bruit, l'État a lancé en septembre 2010 les études

préalables afin de définir les protections adaptées au site de Bièvres. Ces études proposent la réalisation de nouveaux écrans dont les caractéristiques permettront une réduction significative des niveaux de bruit. Ces études intègrent également la reprise esthétique des écrans existants qui, s'ils continuent à protéger la population du bruit, présentent néanmoins des dégradations superficielles.



Une concertation ouverte à tous

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement - Direction des Routes, maître d'ouvrage de cette opération, a souhaité lancer une concertation publique afin de recueillir les observations des riverains et des communes concernées. Cette concertation, moment privilégié pour l'échange et l'apport de précisions techniques sur le projet, a pour vocation à orienter les études et préparer l'enquête publique qui devrait se dérouler fin 2011



Direction régionale
et interdépartementale
de l'équipement
et de l'aménagement
Ile-de-France
DIRIF